



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

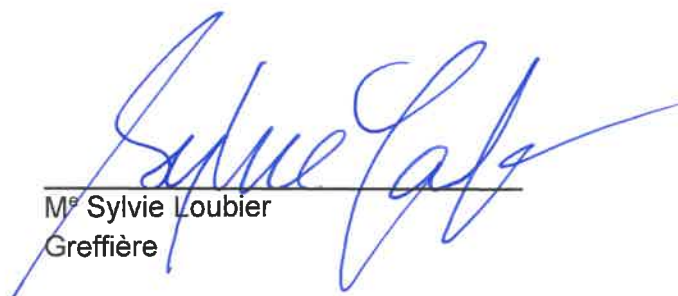
QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le mardi 4 octobre 2022 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour la propriété sise au 8, chemin Poplar à La Pêche connue sous le lot 3 391 181 du cadastre du Québec.

La demande vise à permettre la superficie d'un patio de 76.51 m². Plus spécifiquement, la demande de dérogation mineure porte sur l'objet suivant :

- Le propriétaire du terrain débute la construction d'une nouvelle résidence unifamiliale isolée, il souhaite ériger un patio en cour avant d'une superficie de 76,51 m² (823,54 pi²). Le patio a une double fonction, soit d'être également une toiture pour la terrasse sur sol du rez-de-jardin;
- Le secteur où se situe la propriété du 8 chemin Poplar compte plusieurs résidences dont les patios excèdent 40 m² (superficie maximale prévue). Le concept de la résidence est axé sur la liaison des espaces de vie extérieurs et intérieurs afin de donner l'impression que la cour arrière est une pièce de la maison;
- Pour permettre une superficie de patio de 76.51 mètres carrés alors que l'article 6.5.1 du Règlement de zonage 03-429 prévoit une superficie maximale de 40 m².

La séance publique aura lieu à la Salle Desjardins du Complexe sportif de La Pêche, située au 20, chemin Raphaël à La Pêche, et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

DONNÉ à La Pêche, ce 16^e jour de mois de septembre deux mille vingt et deux (2022).


M^e Sylvie Loubier
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Sylvie Loubier, greffière et directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 16 septembre 2022.


M^e Sylvie Loubier
Greffière